



Annexe A au règlement d'examen

Directive concernant l'examen de certification

Spécialiste en installations de détection d'incendie AEAI



Table des matières

1	But.....	3
2	Profil de la profession	3
3	Examen de spécialiste en installations de détection d'incendie AEAI	3
3.1	Conditions d'admission à l'examen	3
3.2	Étendue de l'examen.....	4
3.3	Contenu de l'examen / profil de compétence.....	4
3.4	Tableau - Profil de compétence.....	4
4	Certificat de compétence.....	7
4.1	Validité	7
4.2	Formation continue	7
4.3	Exercice de l'activité.....	7

Version: Version 1.1
Auteur: VKF Personenzertifizierung



1 But

La présente directive décrit les conditions, les compétences pratiques et opérationnelles pour l'examen de certification des spécialistes en installations de détection d'incendie AEAI.

Les buts de la présente directive sont les suivants :

- Donner aux personnes intéressées et aux participants un aperçu des contenus et des exigences de l'examen
- Fournir des bases aux institutions de formation pour la conception de leurs filières de formation
- Offrir des références à la commission des examens et aux experts d'examen pour la création de l'examen de certification

2 Profil de la profession

Les participants disposent de connaissances générales des bases et de l'organisation de la protection incendie en Suisse. Ils possèdent en particulier des connaissances approfondies des mesures de protection incendie et des installations de détection d'incendie. Dans ce contexte, ils reconnaissent les dangers et les risques et estiment correctement leur potentiel.

Les participants appliquent les normes, prescriptions, règlements et documents fixant l'état de la technique de manière adéquate. Ils sont très bien renseignés sur les installations de détection d'incendie.

Les participants maîtrisent la mise en oeuvre de projets d'installations de détection d'incendie, y compris les interfaces avec la protection incendie constructive, technique et organisationnelle, et élaborent des solutions détaillées économiques.

3 Examen de spécialiste en installations de détection d'incendie AEAI

3.1 Conditions d'admission à l'examen

- Formation professionnelle avec diplôme reconnu (certificat de capacité / attestation professionnelle) et au moins 1 an d'expérience professionnelle dans le domaine des installations de détection d'incendie

ou

- formation équivalente



3.2 Étendue de l'examen

Épreuve	Mode d'interrogation	Durée	Pondération
Bases	Écrit. Questions et tâches correspondant aux compétences professionnelles	90 min.	1
Planification et exécution	Écrit. Questions et tâches correspondant aux compétences opérationnelles	180 min.	1
	Total	270 min.	

3.3 Contenu de l'examen / profil de compétence

3.3.1 Taxinomie

La taxinomie appliquée prévoit le modèle en trois degrés suivant :

3.3.2 Niveau d'exigences en termes de connaissances

Légende :

Simple, fondamental :	connaissances théoriques	A
Exigences moyennes :	connaissances appliquées	B
Exigences élevées :	connaissances étendues	C

3.3.3 Niveau d'exigences en termes de savoir-faire

Légende:

Le candidat connaît les points importants, peut les citer et les décrire.	connaître
Le candidat sait expliquer, définir et décrire les points importants.	exposer
Le candidat est en mesure d'appliquer le champ thématique, de l'élaborer et de l'établir.	appliquer

3.4 Tableau - Profil de compétence

Compétence	Contenus / bases	Niveau	
Connaissances concernant l'organisation de la protection incendie en Suisse	Associations et institutions	A	connaître
	Autorités de protection incendie	A	connaître
	AEAI	A	connaître
Connaissances de la physique du feu, de la physique de l'extinction et des termes techniques relatifs à l'incendie	Bases concernant le feu	A	connaître
	Origine et développement d'un incendie	B	connaître
	Triangle du feu, physique de l'extinction, lutte contre le feu	B	connaître
	Réaction au feu des matériaux	A	connaître
	Classification des éléments de construction	A	connaître



Connaissances des sources de référence pour la prévention technique des incendies	Norme AEAI	B	exposer
	Directive AEAI Installations de détection d'incendie (20-15)	C	appliquer
	Directives SES Installations de détection d'incendie	C	appliquer
	Note explicative de protection incendie Garantie de l'état de fonctionnement des asservissements incendie (108-15)	C	appliquer
	Termes et définitions (10-15)	A	connaître
	Autre publication concernant la directive Installations de détection d'incendie (20-15)	C	appliquer
	Procédure de reconnaissance (28-15) et (5001-15)	A	connaître
	Assurance qualité en protection incendie (11-15) appliquée aux projeteurs et aux installateurs d'installations de détection d'incendie	B	appliquer
	Connaissances du déroulement de scénarios feu possibles et prise en compte de ces scénarios dans la planification de l'installation de détection d'incendie et des équipements de protection incendie dont ils déclenchent l'activation	Charges thermiques et dangers d'activation	C
Choix des détecteurs et des types de détection		C	appliquer
Connaissances des principes et des synergies en protection incendie constructive, technique, organisationnelle et d'entreprise concernant la planification, l'implantation et l'exploitation d'installations de détection d'incendie	Compartimentage coupe-feu, voies d'évacuation	A	connaître
	Étendue de la protection, y compris les zones exceptées	C	appliquer
	Alarme et signal de dérangement	C	appliquer
	Documentation	C	appliquer
	État de fonctionnement et maintenance	C	appliquer



Connaissances de la planification et exécution correctes d'installations de détection d'incendie	Estimation et prise en compte des principes de détection et des phénomènes perturbateurs	C	appliquer
	Placement des détecteurs d'incendie	C	appliquer
	Asservissements incendie	C	appliquer
	Formation de groupes	C	appliquer
	Charges thermiques et dangers d'activation	B	exposer
Connaissances de base de l'électrotechnique et de l'installation électrotechnique		A	appliquer
Connaissances de l'évaluation des plans	Interprétation et compréhension des plans	C	exposer
Conseil aux propriétaires de bâtiments, aux maîtres d'ouvrage, aux architectes, aux entreprises, aux responsables de la protection incendie et aux autres personnes intéressées	Planification d'installations de détection d'incendie	C	exposer
	Effets des asservissements incendie	C	exposer
	Mise en oeuvre conforme aux prescriptions de protection incendie - Proposer des options	C	exposer
Identification des dangers d'incendie et déduction des mesures adaptées	Détermination des principes de détection	B	exposer
	Conception des asservissements incendie	B	exposer
Planification des installations de détection d'incendie compte tenu des interfaces et en accord avec les autres projeteurs, sur la base des prescriptions de protection incendie et des plans de protection incendie ou du concept de protection incendie	Mise en oeuvre des prescriptions du concept de protection incendie ou des plans de protection incendie dans la planification de l'installation de détection d'incendie	C	appliquer
	Planification de l'installation de détection d'incendie selon la directive AEAI et la directive SES	C	appliquer
	Mise en oeuvre du placement des détecteurs d'incendie et des détecteurs d'incendie spéciaux	C	appliquer
	Concertation avec d'autres projeteurs concernant les asservissements incendie	C	appliquer
Création de toutes les bases nécessaires pour l'autorisation, les preuves de protection incendie, l'exécution et l'exploitation	Création de plans du projet	C	appliquer
	Création de schémas et de documentation des installations	C	appliquer
	Création de modes d'emploi	C	appliquer
	Création des documents de maintenance	C	appliquer
	Création de formulaires AEAI	C	appliquer



Organisation de la conduite et de la surveillance de la réalisation de l'installation de détection d'incendie, planification et exécution des tests individuels	Conduite du projet durant la phase d'exécution	C	appliquer
	Organisation, planification et exécution de tests individuels	C	appliquer
	Soutien du responsable de l'assurance qualité en protection incendie dans la préparation et l'exécution des tests intégraux et des réceptions par les autorités	C	appliquer
	Organisation de l'instruction des propriétaires et exploitants concernant l'exploitation, la maintenance et l'entretien de l'installation d'extinction à eau	C	appliquer
Évaluation des installations de détection d'incendie existantes selon l'état actuel de la technique et déduction des mesures nécessaires	Création du formulaire AEAI « Approche préliminaire en vue de l'appréciation », comparaison avec les prescriptions de protection incendie actuelles	C	appliquer

4 Certificat de compétence

4.1 Validité

Le certificat de compétence est valable pour une durée de 5 ans. Il peut être prolongé avant échéance. Il faut fournir, avec la demande de prolongation, les preuves du suivi des formations continues requises et de l'exercice ininterrompu de l'activité professionnelle. Ces preuves constituent la base pour une prolongation de 5 ans supplémentaires.

4.2 Formation continue

Les spécialistes AEAI reconnus en installations de détection d'incendie doivent accomplir au minimum 5 journées de formation continue reconnue. Il est possible de consulter les formations continues reconnues à l'adresse www.aeai.ch.

4.3 Exercice de l'activité

Pour obtenir la prolongation de leur certificat, les spécialistes AEAI reconnus en installations de détection d'incendie doivent démontrer qu'ils ont été actifs dans le domaine au cours des 2 dernières années.